

# Conclusions des travaux du groupe «Sylviculture méditerranéenne»

par Patrick LE MEIGNEN

La sylviculture se définit comme la mise en œuvre de techniques adaptées pour la valorisation du patrimoine forestier dans toutes ses composantes. Avant d'aborder le thème proprement dit, les participants de l'atelier se sont d'abord posés deux séries d'interrogation :

Une sylviculture certes, mais pour quoi faire ?

Dans quel contexte physique, naturel et surtout humain se situe-t-elle actuellement ?

On connaît les spécificités de la forêt méditerranéenne que l'on peut rappeler rapidement :

- sa jeunesse,
- sa richesse patrimoniale,
- son rôle social prédominant sur la fonction de production,
- les contraintes qui limitent la valorisation des productions,
- le multi-usage qui la caractérise avec notamment l'exercice du pastoralisme, de la chasse, de la cueillette.

Or, les espaces forestiers ne sont pas immuables. Du fait de la déprise agricole et de conditions climatiques plus favorables (pluviométrie) et malgré les incendies, les risques naturels, la fréquentation et l'urbanisation, elle s'étend avec une progression de plus de 11% en 10 ans.

Elle se densifie avec l'apparition de problèmes liés à la fermeture des

milieux, à sa moindre accessibilité, à une perte de paysage et de diversité biologique.

Malgré cela, le volume sur pied et la productivité de la forêt méditerranéenne restent faibles.

Parallèlement à cette évolution naturelle, on assiste à une modification de la demande sociale qui est devenue plus exigeante, plus qualifiée au sein d'une prise de conscience politique des enjeux de la conservation des milieux naturels (Conférence de Rio, Congrès forestier mondial, Directive Habitats).

Les élus, propriétaires et gestionnaires des espaces forestiers sont aussi amenés à répondre aux attentes des différents usagers et visiteurs :

- protéger les zones sensibles sans en interdire l'accès,
- mettre en valeur les éléments du patrimoine, y compris culturel,
- conforter les activités économiques qui se ralentissent.

C'est une grande responsabilité pour l'élu local notamment, qui s'est accentuée avec la décentralisation et la place au cœur d'intérêts parfois divergents.

Sa rencontre avec le gestionnaire et l'usager apparaît indispensable. Elle doit avoir lieu dans une structure et avec une démarche permettant de catalyser les énergies et de freiner les

oppositions.

Il s'agit bien, en fait, de définir un véritable plan de gestion des espaces naturels, incluant les aménagements à caractère touristique, ainsi qu'un volet de sensibilisation des visiteurs à la fragilité des milieux forestiers tout en insistant aussi sur la nécessité de la gestion de la forêt.

Il faut le rappeler, 70% des espaces naturels méditerranéens appartiennent à des particuliers.

La situation de ces propriétaires est très spécifique :

- la typologie est ouverte,
- certains sont propriétaires sans le vouloir avec, pour conséquence, une motivation limitée pour l'investissement et l'entretien de leur patrimoine,
- ils sont isolés et assez mal connus.

On peut également s'interroger sur leur participation à l'élaboration des projets d'aménagements et à la définition des objectifs.

Là également, leurs rencontres favorisées au sein de structures de réflexion commune permettrait de mieux définir une politique et d'utiliser davantage les outils d'aménagement (Plan Simple de Gestion - Association Syndicale Libre de Gestion).

Cependant cette volonté d'organisation des propriétaires ne doit pas amener à sous estimer la difficulté de définir une démarche et des objectifs com-

mons, compte tenu de la diversité des situations et de l'hétérogénéité naturelle de la forêt méditerranéenne. Tout est une question d'échelle.

Les arbres et les forêts remplissent des fonctions multiples et à ce titre ils méritent d'être protégés, mis en valeur et gérés durablement.

Pour y répondre, les gestionnaires et responsables des aménagements de l'espace ont besoin d'outils fiables de simulation, pour cerner les évolutions possibles.

La recherche forestière, sur une base expérimentale de traitement très diversifié, cherche à établir des relations décrivant la croissance des peuplements et à les agencer sous forme de modèles sylvicoles.

Ces recherches ont porté jusqu'à présent aussi bien sur les essences locales (chênes, pins laricio, pin d'Alep) que sur les espèces introduites (pins noirs, cèdres).

Si les participants ont reconnu qu'il existait un déficit notable de connaissances dans beaucoup de domaines :

- essences d'accompagnement,
- peuplements mélangés,
- gestion post-incendie,
- génétique - origine du matériel,
- gestion des boisements de protection,

ils ont bien sûr admis l'impossibilité d'aborder tous les sujets au cours de ces journées.

Les débats qui ont suivi les exposés traitant de la pérennité des boisements de protection, ont confirmé les très fortes contraintes de renouvellement de ces peuplements car ceux-ci sont de faible valeur économique, leur accessibilité est souvent limitée, les coûts d'intervention élevés en l'absence de sylviculture antérieure avec des considérations à caractère paysager qui ne sont pas négligeables.

Une règle générale se dégage : il convient de privilégier la régénération naturelle et l'irrégularisation des peuplements doit s'effectuer avec des trouées d'une certaine taille (0,25 ha - 1 ha) de forme elliptique avec un abandon des bois. Les écosystèmes



**Photo 1 : Patrick Le Meignen, animateur du groupe de travail «Sylviculture» est entouré de Cyrille Naudy (à sa gauche) et de Louis-Michel Duhen (à sa droite)**

Photo V. Thomann

qui ont pu se constituer au fil du temps, dans le sous-étage des essences implantées sont à connaître afin de jouer sur une palette d'actions. Les suivis sanitaires revêtent une importance particulière. Une interrogation est restée sans réponse : à quelle densité peut-on considérer la régénération comme acquise ?

Les exposés relatifs à la gestion forestière au sein du Parc National des Cévennes ont permis ensuite d'aborder le thème de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne.

Cette gestion pratiquée en concertation avec l'ensemble des acteurs répond à une logique des territoires et des paysages, car elle correspond aussi aux vœux des propriétaires privés qui sont nombreux, en alimentant la filière bois locale.

La diversité biologique est recherchée grâce à une sylviculture d'espèces (grand tétras par exemple) et la fonction éducative à l'environnement n'y est pas absente avec des équipements d'accueil et d'information spécifiques.

La recherche d'un équilibre entre les modes de gestion n'a pas exclu pour autant les types de conduite en futaie

régulière voire, dans quelques cas, l'introduction de coupes rases qui furent bien raisonnées.

Cette « expérience » ne peut, bien entendu, être généralisée mais cette gestion intégrée sur un espace particulier peut constituer un pilote de démonstration afin d'aider à la définition de futures mesures sylvo-environnementales.

Le sylvo-pastoralisme est bien vivant. Le CERPAM a pu présenter un exemple de démarche menée dans les Alpes-de-Haute-Provence ou comment concilier la régénération et donc la pérennité d'un mélézin avec les pratiques d'un élevage directement dépendant de la ressource alimentaire de cet écosystème forestier.

L'intégration du pastoralisme dans l'aménagement forestier n'a été possible qu'en structurant les éleveurs en groupement pastoral en définissant dans un premier temps, en commun avec l'ONF, un cahier des charges, puis en établissant un véritable plan de gestion du territoire pastoral qui puisse garantir la ressource alimentaire des troupeaux grâce à des rotations d'usage tout en contrôlant et en répartissant la charge, donc la pression sur

le tapis herbacé. En effet, c'est le développement excessif de celui-ci qui freine la régénération du mélèze. Ailleurs, les partenaires ont pu s'accorder sur des mises en défens.

La concertation en amont par la rencontre d'interlocuteurs représentatifs est apparue essentielle afin de trouver les solutions techniques satisfaisantes.

La chasse, c'est 250 000 acteurs qui se retrouvent au sein de la forêt méditerranéenne. Comment prendre en compte les valeurs sociales et culturelles qu'elle représente dans la sylviculture ?

Le représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude a su bien présenter la démarche engagée par cette structure avec la constitution d'un G.I.C pour conduire un programme de mise en place de cultures faunistiques concerté et cofinancé par la Région, le Département et les sociétés de chasse.

Au-delà des cultures de blé et luzerne réalisées sur des parcelles de 0,20 à 0,30 ha afin de favoriser le petit gibier, le regroupement a engagé des ouvertures dans les pinèdes assez denses ce qui a permis de faire apparaître, en cascade de la chaîne alimentaire, de nouvelles espèces : grives, lapins, lièvre, puis les rapaces (vautour, circaète, aigle de Bonelli).

La diversité biologique en a été ainsi renforcée dans l'intérêt de toutes les parties.

Si l'on a parlé dans cet atelier contexte, techniques sylvicoles, motivations des propriétaires, les aspects plus politiques n'ont pas été éludés lors de la discussion à propos des orientations à donner pour la politique forestière sur laquelle se trouvent assis les choix sylvicoles.

La révision des orientations régionales forestières : ORLAM, DILAM pour les forêts publiques, ORP pour les forêts privées est en cours.

En Languedoc-Roussillon deux impératifs ont guidé cette actualisation : modernité de la gestion, révisabilité périodique. D'autre part si l'importance

écologique et sociale de la forêt est bien prise en compte, la vocation de la production ligneuse est toujours mise en avant.

Il faut rappeler que ces ORF constituent d'abord un instrument de réflexion et de concertation de l'ensemble des acteurs et partenaires locaux mais celui-ci doit reposer sur des bases scientifiques solides préalables. Et pour cela il est fait appel à des outils performants d'analyse tels que les S.I.G. (Systèmes d'information géographique).

La constitution d'une base de données spatialisées que l'on peut enrichir et mettre à jour facilement, y compris à partir d'images satellites, permet maintenant de mesurer les évolutions forestières, les enrichissements du capital et les conséquences de certaines pratiques sylvicoles.

Le croisement possible des données autorise également la prise en compte des utilités non marchandes ainsi que d'une gestion plus globale d'un territoire et donc de la périphérie des massifs forestiers avec les échanges inévitables entre les milieux.

Les encouragements financiers demeurent le nerf de la motivation et de l'investissement des propriétaires inquiets de la réduction généralisée des contributions publiques.

Les financements publics qui se sont succédés depuis une cinquantaine d'années : FFN - loi de 1966, Fonds Européens furent pour certains très normatifs et dirigistes.

De ce fait, les règlements d'application ont certainement très largement contribué à modeler la forêt (enrésinement). Fort heureusement, par la suite et progressivement ils se sont assouplis pour apporter une diversité d'essences.

Depuis une dizaine d'années, les collectivités territoriales ont la liberté de fixer leurs propres recommandations. A ce titre, il a été demandé de confirmer les aides allouées à une meilleure provenance des plants, au matériel végétal le mieux adapté aux exigences locales.

Certains participants ont aussi proposé une progressivité des taux liée aux surfaces afin d'éviter le saupoudrage et inciter au regroupement des propriétaires.

A propos de la pérennité des financements, et puisque le dernier programme de développement des zones rurales fragiles arrivera à échéance en 1999, il y a manifestement le risque d'aboutir à un désengagement des propriétaires dont au contraire les motivations devraient être renforcées.

Qu'adviendra-t-il, dans ces conditions, du Conservatoire de la forêt méditerranéenne, des actions DFCI, du sylvo-pastoralisme.

Les inquiétudes, à ce sujet, sont fondées.

Pourtant les propriétaires et gestionnaires de la forêt font preuve d'imagination et recherchent des solutions et des revenus complémentaires. Aussi, les débouchés et ressources complémentaires : bois de feu, production de liège et de feuillage, le tourisme-nature (réseau FORESTOUR) méritent-ils d'être soutenus.

En conclusion, la visite d'un regroupement forestier dans le Gard a permis de délivrer aux participants un message d'espoir car, et il en a été ainsi sur cette propriété privée du massif du Mont Bouquet :

- quand la connaissance du milieu est suffisante,
- si les choix techniques (essences) découlent de l'expérience de terrain et de l'observation,

- lorsque les moyens d'intervention sont mis en œuvre à une échelle foncière suffisante et font l'objet d'un bon encadrement technique (DDAF),

- avec un investissement personnel au plan humain dans le suivi et une responsabilisation introduite par l'auto-financement d'une partie significative des dépenses, alors les efforts peuvent être couronnés de succès, quelques années plus tard, ce qui démontre bien l'avenir sylvicole que peuvent avoir les espaces naturels méditerranéens.

**P.L.M.**